

Les voici :

“ En premier lieu, ils ne peuvent jamais permettre que les princes et les juges séculiers interviennent dans les affaires spirituelles et purement ecclésiastiques. — Secondement, ils feront tous leurs efforts pour conserver intacts les privilèges qui restent encore debout, autrement ils risquent de tout perdre.

“ Enfin, et quelque part les limites du for ecclésiastique ont été reculées par-delà les prescriptions du droit commun on prendra soin de ne pas laisser perdre ces avantages par incurie ou omission.

“ Voilà ce que nous apprend le sage Benoît XIV, qui se plaint avec raison que les puissances du siècle aient rougé et dévoré successivement presque toutes les parties de la juridiction ecclésiastique.

“ Le Souverain Pontife Pie IX s'est inspiré de ces principes dans le Concordat avec l'Autriche : “ Vu les circonstances du temps, Sa Sainteté consent que les juges séculiers connaissent des causes civiles des clercs; par exemple, des contrats, des dettes, des héritages et qu'ils les jugent. ” Pour la même raison, les crimes et délits, punissables par les lois, commis par des clercs, sont déferés aux juges laïques, avec certaines clauses pourtant qui sauvegardent l'honneur d'iuz ministres des autels, et que bien des gouvernements devraient insérer dans leur code pénal. ”

“ Voilà tout ce que nous avons dit, dans le temps, sur la question des immunités. Rien depuis n'étant venu de la part des évêques ou de notre Ordinaire, pour déterminer dans quel cas il doit être soumis à l'action de nos cours civiles, nous croyons que les discussions devraient cesser sur ce point. ”

Election des directeurs des Sociétés d'agriculture

Société d'agriculture du comté de Portneuf. — A une assemblée générale des membres de la Société d'agriculture du comté de Portneuf, tenue au Cap Santé le 28 décembre 1875, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers et directeurs, pour l'année 1876 :

Président, P. LaRue, écr., M. P. P. ;

Vice-Président, F. X. Frenette, écr. ;

Secrétaire-Trésorier, A. D. Hamelin, écr. ;

Directeurs : MM. Norbert Beaudry, Fabien Drolet, Alexis Carver, Isidore Frenette, Samuel Paquin, Hébert Page, Adolphe Grandbois, Augustin Bussières, Alfred Denis, Eustache Germain, Frs. Monissette, Nérée Sauvageau et Sifroy Leclerc.

Auditeurs, l'Hon. J. E. Thibaudan et M. Olivier Delisle.

Société d'agriculture du comté de Beauce. — Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année 1876 : Président, Michel Cahill, écr. ; Vice-Président, Ephrem Proulx, écr. ; Secrétaire-Trésorier, Zéphirin Vézina, écr.

Directeurs : MM. André Lacroix, Vital Poirier, George Lessard, Joseph Poulin, Romain Dallaire, Thomas Lessard, Louis Paradis et Joseph Thibaudan.

Auditeurs, MM. G. O. Taschereau et Nazaire Lambert.

Société d'agriculture du comté de Lévis. — Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année 1876 : Président, Ed. H. Marceau, écr., St. Henri ; Vice-Président, M. Claude Lemieux, N. D. de Lévi ; Secrétaire-Trésorier, L. N. Carrier, écr., N. P., St. Henri. — Directeurs : Isidore Bégin, écr., et M. Pierre Cantin, N. D. de Lévi ; Narcisse Cantin, écr., St. Romuald ; Pierre Bourget, écr., St. Joseph de Lévi ; St. Nicolas, Théodore Paquet, écr., M. Isane Cantin, St. Jean Chrysostôme ; M. Paul Turcot et M. Ferdinand Lemieux. — Auditeurs : Charles Bourget, écr., N. P., St. Joseph de Lévi, et M. Joseph Levasseur, Notre-Dame de Lévi.

Société d'agriculture du comté de Chambly. — Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers de cette Société, pour l'année 1876 : Frs. David, écr., Président ; Alfred Williams, écr.,

Vice-Président ; Louis Trudeau, écr., Secrétaire-Trésorier. — Directeurs : Cyrille Jodoin, écr., Joseph Chagnon, écr., Louis David, écr., Alphonse Jodoin, écr., Téléphore LaRocque, écr., Gédéon Jodoin, écr., et Napoléon Daigneau, écr. — Auditeurs : M. M. Médard Emard et Alexis Fourrage.

Société d'agriculture du comté de L'Apparition. — Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers et directeurs de la dite société pour l'année 1876 : Président, Hypolite Bourassa ; Vice-Président, Siméon Létourneau ; Secrétaire-Trésorier, Alexandre Brosseau réçu. — Directeurs : John Adam, Horline Trudon, Edmond Lefèvre, Narcisse Pilon, Joseph Poissant dit Baillau, Paul Boucher et Joseph Barrette.

Société d'agriculture du comté de Montmency, No. 2. — Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers et directeurs de la dite société pour l'année 1876 : Président, Frs. U. Létourneau, écr., Sainte-Famille ; Vice-Président, Ignace Létourneau, écr., Sainte-Famille ; Secrétaire-Trésorier, P. A. Drouin, instituteur, Sainte-Famille ; Directeurs : M. M. Séraphin Drouin, Sainte-Famille ; Pierre Goulet, Saint-Pierre ; Prudent Blais, Sainte-Pétronille ; Ignace Plante, Saint-Laurent ; George Braton et Isaac Lapointe, de Saint-Jean ; et Olivier Picard, de Saint-François. — Auditeurs des comptes : M. M. Bailla Marquis et Firmin Létourneau.

Société d'agriculture du comté de Champlain. — Les messieurs suivants ont été élus pour former le bureau de direction de la dite société : Président, Hon. John J. Ross ; Vice-Président, D. Lacourcière, écr. ; Secrétaire-Trésorier, Rob. Trudel, écr. — Directeurs : M. M. Jos. St. Arnaud, Pierre Naud, J. A. Frigond, La. Labissonnière, George Marchand, E. Proteau, F. X. Cossette, N. Lamothe, N. Tessier, Jos. Mongrain, J. B. Gérin-Lajoie, Jos. B. Marchand, Olivier Frigond, A. P. Plamondon. — Auditeurs des comptes : M. M. N. Gagnon et G. St. Arnaud.

Les cercles agricoles

Nous apprenons avec plaisir que dans plusieurs paroisses, l'on se propose d'établir prochainement des cercles agricoles.

Que l'on profite des visites du jour de l'an pour en causer avec les voisins et les amis, et que l'on se mette immédiatement à l'œuvre afin de pouvoir profiter des longues soirées d'hiver qui nous restent pour établir ces réunions. Que l'on fasse pour ainsi dire de ces cercles dans les villages une école du soir où les jeunes gens trouveront des lumières pour leur esprit, des délassements et des distractions honnêtes qui les attachent à leur condition de cultivateur. Pour que le cercle vive et prospère, il faut que ceux qui peuvent le nourrir des moyens d'actions nécessaires fassent quelques sacrifices. Déjà dans plusieurs paroisses, où les jeunes gens ne savaient que faire pendant les loisirs d'hiver, ils trouvent aujourd'hui au cercle, devenu en plusieurs endroits une chambre de lecture et un lieu de récréation, des amis qui les éclairent, des journaux qui les instruisent ; ils y trouvent des mains amies qui leur prouvent que la fraternité chrétienne est la seule qui montre son attention et ses sympathies. Enfin ils s'attachent à Dieu et à la patrie qui est le drapeau arboré par les cercles agricoles. Amour de Dieu, amour du sol : telle est la devise des cercles agricoles. *Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.*

Cercle agricole à Chambly

Ce cercle est un des premiers qui ait été établi dans la Province. M. P. B. Benoit un des promoteurs de cette œuvre nationale, a voulu le premier, donner l'exemple en organisant un cercle à Chambly. Nous serions heureux d'offrir à nos lecteurs un aperçu des nombreux travaux opérés par ce cercle, leur donner un résumé des questions agricoles qui y ont été traitées. M. Benoit a soumis à la discussion des membres de ce cercle des questions importantes concernant l'économie agricole. Une des dernières questions proposées à la considération des membres de ce cercle a été celle de la vente de fourrage. M. Benoit a soumis un plan pour changer le mode ordinaire de vendre le fourrage à Montréal. Le système actuel est loin d'être satisfaisant pour les vendeurs et pour les acheteurs. Il s'agirait de fonder une agence ou une compagnie qui se chargerait